



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 octobre 2022

Conseillers présents :

- ❖ Madame Nicole LACROIX.
- ❖ Messieurs Gilbert BOMBAIL, Michel LACROIX, Didier LAGARDE, Georges RAMON.

Conseillers absents :

- ❖ Mesdames Alice MARGOTTON et Audrey RAYNAUD.
- ❖ Messieurs Frédéric PLANES, Jacques ROSES et Michael SOLER.

Secrétaire de séance : Gilbert BOMBAIL se porte volontaire.

Cette séance de conseil municipal fait suite à la séance du conseil du 21 octobre qui a dû être reportée faute de quorum. Une nouvelle convocation a été adressée pour cette séance qui ne nécessite plus de quorum.

Georges RAMON, maire de Belvis, ouvre la séance à 20h50 et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est **approuvé à l'unanimité**.

1°) DELIBERATIONS :

1 Demande de subvention relative au chantier de renouvellement de la conduite d'adduction d'eau :

Demande de subvention (Etat / Département / Agence de l'Eau) à hauteur de 80 % afin de renouveler la conduite d'adduction d'eau depuis le captage (source) jusqu'au réservoir.

Cette conduite a montré de forts signes de faiblesse cet été : plusieurs fuites ont dûes être réparées en urgence.

Ces travaux sont estimés à près de 210 000 €.

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité.

2 Création d'une astreinte eau :

Vu les nombreuses sollicitations du service de l'eau, nous avons procédé à la saisine de la commission technique. Celle-ci nous autorise à proposer une astreinte eau au personnel chargé de la surveillance et entretien du réseau d'eau potable. Il s'agit de régulariser une situation existante mais non valorisée jusqu'à présent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 21h30.